



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de CARLENCAS ET LEVAS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame TOLUAFE Sylvie, MAIRE

**Objet : Compte administratif – Budget Communal – Exercice 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/06/2025

N° 2

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mmes ARNAUD Emilie, RADURIAU Linda, 3e adjointe  
Ms. POUJOL Cédric, 1er adjoint, ALZIEU Marc, 2e adjoint, GIMENO Michel, FIGAROL Gérard

**ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉ :**

Mme TOLUAFE Sylvie, Maire  
M. MITTENAERE Johnny  
Mr BOUCHET Joël

**Secrétaire de séance :**

Madame RADURIAU Linda a été élu secrétaire de séance.

**LE CONSEIL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612 et les suivants, L.2311-1 et suivants relatifs au vote du budget,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget communal,  
Vu la délibération du 25 avril 2025 portant approbation du compte de gestion du budget communal la délibération du 25 avril 2025 portant approbation du compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2024  
Considérant que le compte administratif du budget communal constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiement ordonnancés au cours de l'exercice 2024,  
Madame le Maire sort de la salle et ne prend part au vote,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil municipal délibère et approuve, à l'unanimité des membres présents, le vote du Compte administratif du budget Communal 2024.

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	196 458,12 €	174 299,57 €	- 22 158,55 €
	Section d'investissement	85 484,81 €	4 949,06 €	- 80 535,75 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2025  
Reçu en préfecture le 25/06/2025  
Publié le  
ID : 034-213400534-20250619-25061902-DE

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en Section de fonctionnement (002)	0,00 €	147 399,13 €
	Report en Section d'investissement (001)	0,00 €	17 163,04 €

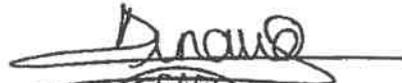
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
TOTAL (Réalizations + reports)	281 942,93 €	343 810,80 €	61 867,87 €

Ainsi fait les jours, mois et an que ci-dessus.

Le secrétaire de séance



L'élue ayant reçu la délégation des finances


Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)